

POINT 420 ANNEXE 1 : ETAT DES CESSIONS IMMOBILIERES

(conformément à l'article 5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales)

ANNEE 2023

BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Désignation du bien	Localisation	Références cadastrales	Origine de propriété	Identité du cédant	Identité du cessionnaire	Condition de la cession	Montant
Terrains	Rue de la forge 68160 Sainte-Marie aux Mines	Section AY n° 216/13 Section AZ n) 1 Section AZ n° 40 Surface totale : 59 a 48 ca	La CCVA est devenue propriétaire aux termes d'un acte de vente le 23/09/2010	Communauté de Communes du Val d'Argent	Société Nouvelle Forge	Acte notarié du 27/04/2023	216 000,00 € TTC